



NOS ENJEUX
& NOS MISSIONS



QUI SOMMES NOUS ?

L'UBH est le Syndicat Professionnel des détaillants bijoutiers-horlogers représentatif à hauteur de 68 % des **effectifs de la branche.**

2200 magasins en France
550 entreprises

66%

Indépendants

31%

Commerce Associé

3%

Succursalistes



NOS MISSIONS

L'Union de la Bijouterie-Horlogerie est le syndicat professionnel des bijoutiers horlogers.

Elle mène des actions de lobbying et de représentation principalement sur le territoire français et européen pour promouvoir et défendre les enjeux clés de la profession (rachat d'or, bons d'achats, délais de paiements, réglementation douanière, contrefaçon, relations avec les marques...).

L'UBH est adhérente de nombreuses fédérations nationales et internationales : CPME, MEDEF, CDCF, Responsible Jewellery Council (RJC), CIBJO (Chambre Internationale de Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie) et travaille sur de nombreux sujets avec leur soutien pour porter au plus haut ses demandes et actions.

L'UBH organise également des événements qui mettent en lumière des sujets d'actualités propres à la profession et qui permettent à ses adhérents de développer leurs affaires !

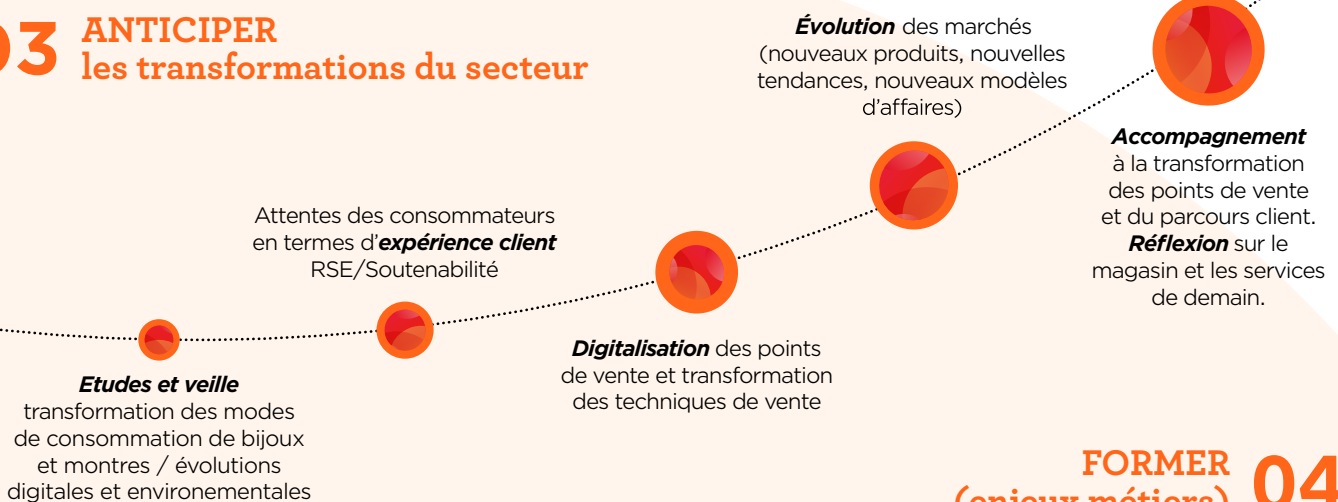
01 DÉFENDRE les intérêts des entreprises adhérentes (Lobbying/Représentation)

- **Stratégie** d'influence auprès des Pouvoirs Publics.
- **Mobilisation** des institutions parlementaires.
- **Travaux** amonts avec les organes de l'État sur les textes de lois et/ou décrets visant notre secteur d'activité.
- **Relations directes** avec les Ministères (Economie, Travail, Intérieur, Affaires étrangères). L'UBH est également membre du Conseil National du Commerce chapeauté par Bercy.
- **Enjeux économiques et fiscaux des entreprises adhérentes** (relations avec tout les acteurs économiques pertinents, sujets Douanes, DGCCRF, relations avec l'administration fiscale).
- **Enjeux sécuritaires** (échanges réguliers avec les autorités (ministère et préfectures) pour la protection des magasins et ou de solutions de sécurité).
- **Conseils aux entreprises** sur tous sujets impactant leur fonctionnement quotidien (droit des affaires, social, fiscal, formation...). Sujets détaillés dans la partie « Droit des Affaires & Règlementation ».

ACCOMPAGNER 02 accompagnement Juridique en droit social et droit des affaires

Les affaires juridiques et sociales, prennent en compte, les négociations de la CCN Commerce de détail de l'Horlogerie-Bijouterie, le conseil en relations individuelles et collectives en droit du travail et le Club Idées RH. **Les affaires juridiques et économiques**, concernent les relations B to B et B to C, les relations avec les administrations et le lobbying national et européen. L'accompagnement de l'UBH concerne tous les sujets relatifs à la vie de l'entreprise et à l'activité des bijoutiers horlogers détaillants.

03 ANTICIPER les transformations du secteur



FORMER 04 (enjeux métiers)

Formations sur mesure selon l'actualité et les préoccupations des adhérents.

- Formations dispensées par des experts : formation à la vente de pierres précieuses, connaissance et vente du diamant naturel et du diamant synthétique, SAV horloger, expertise métaux précieux, pierres fines et perles, visual merchandising, perfectionnement conseillers de vente.
- Création de certifications diplômantes avec École spécialisée.

CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)

- Négociation des évolutions des certifications professionnelles et diplômes de la branche avec les partenaires sociaux et la Direction Générale du Travail.
- Création de nouvelles certifications adaptées aux nouveaux enjeux du secteur.



05 COMMUNIQUER ET ANIMER

Des événements réguliers pour vous informer

- Matinales événementielles
- Congrès national
- Réunions thématiques
- Interventions en régions
- Diffusions d'informations par newsletters
- Communication réseaux sociaux et site internet
- UBH Magazine (bimensuel édité à 2000 exemplaires)

06 Adhérer à l'UBH c'est :

- Bénéficier de conseils et d'expertises juridiques personnalisés et collectifs
- Pouvoir développer ses affaires grâce aux réseaux et événements de l'UBH
- Être rattaché(e) à un syndicat professionnel fort et très représentatif
- Être soutenu(e) quels que soient les sujets qui impactent l'entreprise
- Ne pas rester isolé(e)
- Être informé(e) des innovations technologiques liées au commerce
- Être accompagné(e) sur les grands sujets de transformation du métier (transformation des modes de consommation et des zones de chalandises, contraction du secteur, évolutions digitales, environnementales...) grâce aux études sectorielles et de prospective
- Être accompagné(e), écouté(e) et défendu(e) en cas de crises (Covid, impacts géopolitiques, réglementations...)
- S'impliquer dans son secteur d'activité et participer à des groupes de travail (volontaire)



Contactez-nous

122 rue de Provence
75008 Paris

+33 (0)1 44 70 77 97
contact@u-b-h.com

Retrouvez-nous

www.u-b-h.com



Adhérez à l'UBH

